



De: **Bureau ESCALE (I)** bureau@escalesrh.fr 
Objet: ESCALE/ Utilisation terrain samedi 4 juin 2016
Date: 10 mars 2016 22:13
À: Muriel Robin 

BE

Bonsoir, Muriel

Malgré nos mails des 10/12 et 11/01 à ce jour l'association ESCALE n'a pas d'accord formel à sa demande d'utilisation du terrain de foot pour le samedi 04 juin 2016.

Par un courrier AR du 22/02 (en pj) nous avons répondu à Mme Bourrat à son étrange courrier (en pj) nous indiquant que la commune organiserai un vide grenier en 2016. A ce jour pas de retour à notre courrier.

Que la commune organise un vide grenier est son droit, mais elle ne peut, ni dicter à une association son programme ni et surtout priver ESCALE de l'usage des installations municipale offert gracieusement par ailleurs, tout au long de l'année à des associations d'autres villages.

Les événements ESCALE contrairement aux dires de Mme Bourrat n'ont jamais entraîné de cout pour la commune. Même le cout d'installation de la benne à ordure justifia la baisse des subventions allouées à ESCALE...

Nous savons tous, que la vindicte de Mme Bourrat à mon égard est la cause de ces errements. Il nous appartient pourtant tout de re

A ce jour nous avons choisi de taire cette étrange non réponse aux Saint Rémois.

Certes juridiquement un délai de deux mois s'étant écoulé, nous pouvons considérer commun un accord la non réponse de la mairie. Toutefois au vu de la concorde des St Rémois et de la lourdeur d'organisation d'un tel événement, je souhaiterai un accord formel de la mairie sur l'autorisation d'utiliser le terrain foot pour le samedi 04 juin, (+ les installations, les arrêtés municipaux nécessaires à la vente et la circulation etc..).

J'ose croire en t'écrivant ce mail que le bon sens et la raison vont l'emporter mais je n'en suis pas si sur.

Faute de retour ESCALE n'aura pas d'autre choix que de saisir très vite le préfet, et le tribunal pour assurer la légalité des actes municipaux et une certaine équité entre les associations. Et franchement nous avons tous mieux à faire..

Aussi je te remercie de me donner ta position au plus tôt.

Salutations sincères

Nicolas JACOT CARMICHAEL

Pour le Bureau,



www.escalesrh.fr



Saint Rémy l'Honoré le 22 février 2016

Mairie de St-Rémy l'Honoré
Madame Bourrat Maire,
Madame Robin adjointe chargée des associations
19 rue du Professeur Mariller
78690 Saint Rémy l'honoré

Lettre recommandée avec AR (par précaution)

Objet : Mise à disposition du terrain de foot et du foyer rural le samedi 04 juin 2016

Mesdames,

Par mail du 10 décembre 2015 nous vous demandions l'autorisation d'usage du terrain de foot et du foyer